

Emploi: mesures d'incitation communautaires

2000/0195(COD) - 14/02/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Anne Elisabeth JENSEN (ELDR, UK), le Parlement européen se rallie dans l'ensemble à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé précédent). En particulier, le Parlement demande le passage de l'enveloppe financière du programme de 55 à 65 mio d'EUR. Toutefois, la plénière a également insisté sur les éléments suivants : - le soutien aux efforts des États membres dans l'évaluation des méthodes permettant d'impliquer davantage les partenaires sociaux et les autorités locales et régionales concernées dans les plans d'action nationaux pour l'emploi; - le soutien aux études sur l'offre de crèches et d'assistance sociale à domicile pour favoriser l'entrée et le maintien des femmes sur le marché du travail. Par ailleurs, il est demandé à la Commission de veiller à ce que l'évaluation des plans d'action nationaux pour l'emploi soient accessibles à un large public et permettent aux citoyens d'évaluer les prestations des États membres et que la Commission établisse des liens avec la commission compétente du Parlement européen.